

Question STAGE - M1 droit de l'entreprise

Par **SuitsLaw009**, le 27/01/2016 à 16:30

Bonjour, je souhaite faire un M1 Droit de l'entreprise l'année prochaine et pour avoir une expérience et voir si "le terrain" me plait j'aimerais faire un stage.

Le problème c'est que je sais pas où faire ce stage...

Pour un M1 droit de l'entreprise le mieux c'est de faire un stage où ? Entreprise ou Cabinet ?

Quelle type d'entreprise ? Il faut que je tape quoi sur internet pour trouver ce type d'entreprise où je veux faire un stage ?

Et qu'est-ce qu'on fait généralement pendant ce stage ? (Pas que du café j'espère...)

Si certains ont fait un stage pour préparer ce M1 c'était comment ? :)

Par **Dragon**, le 27/01/2016 à 16:50

Bonjour,

un stage chez un avocat spécialisé en droit des affaires, chez un mandataire/liquidateur judiciaire, chez un juriste en droit commercial/fiscal... Il existe tellement de choix!

Par **OOO**, le 27/01/2016 à 18:36

Avec juste une licence je pense que tu feras surtout le stage que tu pourras. C'est une très bonne idée de vouloir faire un stage, mais il faut bien avoir conscience que la plupart des places sont prises par des étudiants en M2 ou des élèves avocats.

Après, tout stage sera bon à prendre : essaye de trouver en cabinet ou dans les services juridiques. En fin de licence j'avais fait mon premier stage dans un cabinet local de 3 avocats pendant un mois.

Pour ce que tu feras, a priori ce sera principalement des recherches juridiques (activité intéressante, c'est du vrai droit), ou au pire des traductions, relectures de documents etc...

De toute façon pour toi ce sera surtout une façon de découvrir un peu le monde professionnel, et d'enrichir ton CV. A ce sujet, ne t'inquiètes pas si le stage est court ou peu prestigieux, les directeurs de M2 savent bien que ce n'est pas facile à trouver à ce stade.

Par **SuitsLaw009**, le **27/01/2016** à **20:21**

Merci à vous je vais regarder. Je sais que ça va être difficile mais il faut vraiment que je fasse des stages pour me plonger dans ce monde et remplir un peu le cv.

Par **alice**, le **18/03/2016** à **14:34**

Bonjour à tous!

Est-qu'il est possible de faire un stage dans un service juridique seulement pour une durée d'un mois ? Dans la plupart des offres c'est souvent pour une durée de 4, voir 6 mois.

Par ailleurs, si on ne trouve pas de stage dans un service juridique (en m1 pour ma part), est-ce qu'il y a une utilité à faire un stage dans un cabinet d'avocat ou pas? Si on ne se destine pas à la profession d'avocat mais de juriste..

Merci

Par **alice**, le **19/03/2016** à **15:47**

personne ?

Par **Juu_liette**, le **19/03/2016** à **17:28**

[citation]Bonjour à tous!

Est-qu'il est possible de faire un stage dans un service juridique seulement pour une durée d'un mois ? Dans la plupart des offres c'est souvent pour une durée de 4, voir 6 mois.

Par ailleurs, si on ne trouve pas de stage dans un service juridique (en m1 pour ma part), est-ce qu'il y a une utilité à faire un stage dans un cabinet d'avocat ou pas? Si on ne se destine pas à la profession d'avocat mais de juriste..

Merci[/citation]

Bonjour Alice,

Les offres sont bien souvent destinées aux étudiants à l'issue de leur M2 qui doivent réaliser

des stages relativement longs pour valider leur cursus. Ces durées s'expliquent aussi par le fait qu'un stagiaire, le temps de s'intégrer et de se faire au rythme de l'entreprise, en plus de s'y familiariser, n'est pas forcément opérationnel dès le premier mois. Cela permet aux entreprises de trouver un certain intérêt à prendre des stagiaires sur ces durées. J'avais pour ma part sollicité Hermès pour un stage d'1 mois à l'issue de mon M1 et le RH m'avait expliqué que la durée demandée était trop courte, que l'entreprise n'y trouverait aucun intérêt, le temps de me "former" à l'entreprise.

Cela dit, rien de t'empêche de faire des demandes, il y a parfois de bonnes surprises ! Et il existe des entreprises locales qui sont certainement plus enclines à prendre des stagiaires sur de courtes durées, plutôt que les grosses multinationales. Je pense qu'il ne faut pas hésiter à se diriger vers ce type de structures. L'avantage en plus est que tu seras plus au coeur du fonctionnement ; tu auras l'occasion de voir tous les pans juridiques (c'est parfois plus cloisonné dans les grandes entreprises).

Quant à ta deuxième question : je pense que c'est aussi très bien de passer en cabinet. C'est souvent très formateur, et les deux professions ne sont pas diamétralement opposées. C'est également enrichissant d'avoir vu les deux "bords". De nombreux avocats se reconvertissent en tant que juristes après quelques années d'exercice en cabinet.

Là encore je te conseille des cabinets davantage locaux : ils prennent plus facilement des stagiaires et tu auras une vision plus globale (les gros cabinets fonctionnent par spécialité).

En espérant avoir répondu à ta question. N'hésite pas si tu as besoin d'autres informations.

Par **alice**, le **21/03/2016** à **11:32**

Merci beaucoup pour ta réponse très claire !

Par ailleurs, penses-tu qu'il est tard pour demander un stage pour cet été? N'ayant jamais fait de stage, je ne sais vraiment pas comment m'y prendre, si tu as des pistes je suis preneuse.

Merci encore :)

Par **Juu_liette**, le **24/03/2016** à **10:41**

Encore une fois, je pense que pour un cabinet ou une entreprise locale, tu es encore dans les délais ; peut-être moins pour les grosses structures qui recrutent assez longtemps à l'avance. Si tu as le temps, n'hésite pas à aller directement déposer un CV plutôt que de l'envoyer, c'est souvent apprécié !

J'ai oublié de te le dire mais ça peut être utile : certains cabinets comme Clifford Chance par exemple proposent des stages « Centre de documentation » destinés aux L3 & M1 d'une durée de deux à trois mois avec possibilité de temps partiel. Il faut pouvoir aller sur Paris à cette période. En général, la candidature se fait directement en ligne ou alors par mail. Essaye toujours !

Je t'en prie. Bon courage pour tes recherches :)

Par **alice**, le **08/04/2016** à **11:44**

Bonjour Juu_liette !

Merci pour ta réponse! Par ailleurs, est-il possible que tu me communique ton adresse mail ici sil-te plait ? J'aurai une question à te poser. Je n'arrive pas à envoyer de messages privés je ne sais pas pourquoi.

Merci d'avance :)